

VAE Diplôme d'État Conseiller en Économie Sociale Familiale (DE CESF)

Spécialiste de l'action socio-éducative, le **conseiller en économie sociale et familiale** aide les personnes en situation précaire à résoudre leurs difficultés quotidiennes. Son rôle est essentiel dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle. Dans le cadre de sa mission, le CESF (conseiller en économie sociale et familiale) poursuit un objectif principal : lutter contre l'exclusion sociale en favorisant l'autonomie et la socialisation des personnes ou des familles en difficulté.

Débouchés et évolutions professionnelles :

Le CESF en activité exerce principalement dans différentes structures publiques ou privées, au sein des **collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux** privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires, etc.

La **fonction publique territoriale** offre également de nombreux débouchés, notamment dans les services d'action sociale des départements ou dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) qui relèvent des municipalités.

Avec de l'expérience et/ou des formations complémentaires, un CESF peut évoluer vers des postes de responsabilité au sein des structures sociales, devenir formateur ou intervenant spécialisé dans des domaines spécifiques tels que l'insertion professionnelle ou la médiation familiale.

Le CESF peut aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS)
- le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)

Des dispenses et allégements de formation existent entre le DE CESF et d'autres certifications du secteur.

Objectifs

Objectif principal :

Faire reconnaître vos compétences acquises sur le terrain afin d'obtenir le **Diplôme d'État de Conseiller en Economie Sociale et Familiale**.

Objectifs spécifiques :

- Analyser et formaliser votre parcours professionnel.
- Identifier et valoriser vos compétences au regard du référentiel du DE CESF.
- Organiser votre travail de rédaction et d'argumentation.
- Maîtriser l'expression écrite et orale pour défendre votre dossier devant le jury.

Public concerné et Prérequis

Critères de recevabilité

Pour présenter votre dossier devant un jury de certification, vous devez justifier d'une **expérience significative et en lien direct avec le diplôme visé**. Cette expérience peut être acquise sous différents statuts (Salarié, Indépendant, Bénévole, Volontaire, Membre d'une association).

Votre intervenant

Formés à l'accompagnement VAE et experts du référentiel DE CESF, nos professionnels sont là pour vous préparer dans les meilleures conditions.

Notre démarche pédagogique

Le parcours d'accompagnement peut s'organiser en collectif et/ou individuel.

Un accompagnement collectif : Le travail en groupe favorise entraide, soutien et dynamique positive tout au long de la démarche. L'accompagnateur et le groupe deviennent médiateurs entre le candidat et sa propre expérience, ils facilitent par l'écoute et le questionnement la reconstitution des expériences et facilitent l'identification des compétences développées.

Des entretiens individuels : Ils sont sécurisants et contribuent à préserver la motivation dans le temps. Ces entretiens permettent de guider le candidat dans l'écriture de son dossier et d'identifier d'éventuels freins dans sa progression.

Un travail intersession encadré : La démarche de validation nécessite un travail personnel important. Fort de nos expériences d'accompagnement en validation, nous proposons une méthodologie d'écriture simple et structurée, basée sur l'organisation chronologique des idées et la réappropriation du vocabulaire professionnel.

La simulation : Pour la préparation à l'entretien final devant le jury, nous procédons à une « simulation d'oral ». Les membres du groupe et/ou l'accompagnateur jouent le rôle du jury,

écoutent et questionnent avec bienveillance le candidat sur son livret pour permettre au candidat de perfectionner sa présentation

Moyens techniques

Nous proposons plusieurs formules d'accompagnement, afin de personnaliser au mieux chaque parcours. L'Architecte de Parcours se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la durée la plus adaptée. Ces formules sont modulables selon vos besoins.

Un parcours d'accompagnement VAE peut débuter à tout moment, selon vos disponibilités.

Nous proposons plusieurs formules flexibles pour répondre à votre situation :

- **Accompagnement complet** : prise en charge de l'ensemble des blocs de compétences.
- **Accompagnement partiel** : destiné aux candidats disposant de dispenses ou d'équivalences, pour un parcours ciblé et allégé.

Pour vérifier vos droits à dispense ou équivalence, consultez la fiche [RNCP37678 – DE – Conseiller en économie sociale familiale \(rubrique « Liens avec d'autres certifications professionnelles »\)](#).

À noter : Chaque bloc de compétences est autonome et peut être validé indépendamment des autres.

Nous proposons également différents modes d'organisation :

- 100 % distanciel
- 100 % Présentiel
- Format mixte (alternant distanciel et présentiel)

Livrables

- Livret de validation
- Livret d'accueil du candidat

Certification

- **Libellé : DE Conseiller en économie sociale familiale**
- **Code RNCP : RNCP37678**
- **Nom du certificateur** : Ministère chargé de la solidarité et de l'enseignement

supérieur et de la recherche

- **Date d'enregistrement de la certification : 01-09-2023**

Evaluation

Retrouvez ci-dessous les étapes clés du processus d'évaluation :

1. Dossier de validation

Le candidat doit constituer un dossier démontrant ses compétences et son expérience en lien avec le référentiel du DE CESF.

2. Entretien oral

Le candidat présente son parcours et répond aux questions d'un jury composé de professionnels.

Décisions possibles du jury :

- **Validation totale** ☑ Obtention du DE CESF
- **Validation partielle** ☑ Certaines compétences sont validées, et des compléments de formation ou d'expérience sont demandés pour valider l'ensemble du diplôme.
- **Non-validation** ☑ Compétences insuffisantes

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

INDICATEURS DE SATISFACTION (2024)

- **Nombre de candidats accompagnés** : 2 accompagnements en cours
- **Taux de satisfaction** : En cours
- **Taux de recommandation** : En cours
- **Taux de validation complet** : En cours
- **Taux de validation partiel** : En cours

FORMATION INITIALE

Durée : La durée du parcours est personnalisée

Tarif : Exemples de parcours moyen : 24h = 1980 € 12h = 1140 € Le tarif évolue en fonction de la durée du parcours.

[Demande de contact](#)

[Pré inscription](#)

[Demande de devis](#)

[Demande d'inscription](#)

Dernière modification le 29 juillet 2025 à 11h24

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr